

Connaître la législation et contrôler la conformité de son entreprise face aux obligations RGPD



1 JOUR (7H) ▶ PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI LA FORMATION "CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE" ▶ PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



Objectifs

- Mesurer l'impact du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) sur les données des salariés
- Faire appliquer la collecte des données des salariés par l'employeur
- Evaluer et détecter les points de non-conformité de son employeur
- Assurer le suivi de la démarche de mise en conformité de l'employeur

Programme

Impact du RGPD sur les données des salariés

- Le cadre général

Traitement des données personnelles des salariés : quel rôle pour le CSE ?

- La consultation du CSE sur le contrôle d l'activité
- L'information du CSE sur les traitements automatisés de la gestion du personnel
- Le respect des droits des salariés
- Le droit d'alerte

Les obligations spécifiques de l'employeur

- La finalité
- La transparence
- La pertinence des données
- La conservation des données
- La sécurité et la confidentialité des données

Points de contrôle clé pour le CSE

- Le recrutement et la gestion du personnel
- La gestion des carrières
- La paie
- Les élections professionnelles
- La vie privée et professionnelle sur le lieu de travail
- La charte informatique
- La procédure d'exercice du droit des salariés

▲ Modalités & méthodes pédagogiques

- Lien Teams + N° téléphone + accompagnement technique
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
 - Des exposés théoriques
 - Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

▲ Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

▲ Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

▲ Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application

Animée par

- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Ou profil équivalent

Coût de la formation

Adhérent : 320 € net/jour/stagiaire
Non Adhérent : 416 € net/jour/stagiaire
Tarifs hors frais annexes et repas

Lieux et dates 2023

Distanciel > Mardi 21 novembre
9h-12h30 / 14h-17h30

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : v.leprince@cezampdl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.

